

APPLICATION DU DROIT DES SOLS

Depuis le 1^{er} juillet, la commune ne bénéficie plus des services gratuits de l'Etat pour l'instruction des actes d'urbanisme (Permis de construire, déclaration préalable, Certificat d'urbanisme, permis d'aménager, permis de démolir).

La mairie de CHANGY a signé une convention avec la Mairie de RENAISON, disposant d'un service instructeur pour l'application du droit des sols.

Déchèterie de La Gare à La Pacaudière



Ce que vous pouvez apporter en déchèterie :



> Déchets verts : végétaux, produits de tonte et de coupe : branches, feuilles, herbe... Broyés, ils produisent un compost de qualité.



> Ferraille : vélo, sommier métallique, cumulus... Réutilisés dans l'industrie métallurgique.



> Cartons : gros cartons d'emballage. Le carton sert à fabriquer de nouveaux produits en carton.



> Bois et aggloméré : Ils sont broyés pour fabriquer des panneaux de coffrage.



> Gravats : déchets de démolition, sains et inertes (ni bois, ni PVC, ni plâtre, ni amiante, ni polystyrène). Les gravats servent à remblayer



> Capsules Nespresso en aluminium



> Déchets toxiques : huiles ménagères, de vidange, produits de bricolage et de jardinage (peinture, solvant, désherbant, acide, vernis...), batteries, piles, néons, ampoules, extincteurs, radiographies...



> Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) : tout ce qui a une prise, une pile ou une batterie.

> Mobilier (chaise, table, canapé)... vêtements en bon état. Electroménager, mobilier et vêtements en bon état sont récupérés en déchèterie par des associations caritatives.



> Divers encombrants non recyclables : sommier, matelas, bâche, meubles et objets en plastique détériorés, polystyrène



> Plâtre : plaques sans isolants, carreaux de plâtre



N'apportez pas en déchèterie :

- > Médicaments : rapportez-les à votre pharmacien
- > Pneus : repris par votre garagiste lors du montage de pneus neufs
- > Déchets de soins tels que seringues (DASRI) : contactez-nous pour des informations sur les filières de récupération

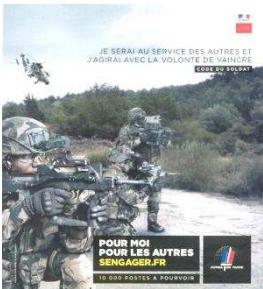


Pas de terre végétale

Horaires de la déchèterie de La Gare

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
14h – 18h	Fermé	14h – 18h	Fermé	14h – 18h	9h – 12h 14h – 18h

L'ARMÉE DE TERRE RECRUTE...



PERMANENCE RECRUTEMENT ROANNE

ELOCA Boulevard de Valmy

Le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00



FLASH INFO MUNICIPAL n°16

CHANGY

Octobre 2015



Ce bulletin d'information est le seul document officiel édité par la Mairie, relatant les informations municipales.

INAUGURATION DU GROUPE SCOLAIRE ...

Le samedi 29 août 2015, en présence des conseillers départementaux, du cabinet d'architecte Bernard RIVOLIER, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal ont inauguré le groupe scolaire. De nombreux enfants, parents d'élèves, et habitants ont pu découvrir les nouveaux locaux. La journée s'est poursuivie par un lâcher de ballons, le vin d'honneur et une exposition sur l'école de Changy.



1^{er} SEPTEMBRE : RENTRÉE DES CLASSES...

80 enfants ont rejoint leurs nouvelles classes.

- Estelle RIVIÈRE, enseignante, et Martine BESSON, ATSEM, accompagnent 30 élèves en maternelle
- Cécile VERMOREL, enseignante, encadre 26 élèves de grande section, CP et CE1, avec l'aide de Céline GITENET, employée communale
- Valérie GUYOT, enseignante et directrice, accueille 24 élèves de CE2, CM1 et CM2

Les repas sont livrés par la Maison Familiale des Athiauds. Tous les jours, Béatrice et Céline servent une cinquantaine de couverts !!!

La garderie fonctionne tous les jours, de 7h00 à 8h20 et de 16h30 à 18h30, et le mercredi de 11h30 à 12h30.

Les temps d'activités périscolaires ont repris tous les jours de 15h30 à 16h30, sur inscription : diverses activités sont proposées aux enfants par le personnel communal et des intervenants extérieurs : études dirigées, théâtre, activités manuelles, découverte des petites bêtes, country, jeux extérieurs...



Cycle 1

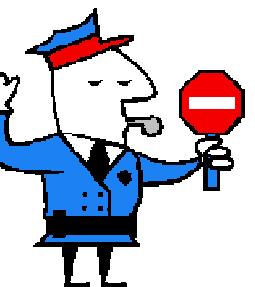


Cycle 2



Cycle 3

RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION AUTOUR DE L'ÉCOLE



Considérant l'augmentation importante de la circulation et la largeur inappropriée du chemin de Vers Mont, depuis le 1^{er} septembre, un sens interdit a été instauré, sauf riverains, de la salle d'animation au carrefour avec la rue Philippe Picard, afin d'assurer la sécurité des automobilistes et des piétons.

La gendarmerie de La Pacaudière est chargée du contrôle et de l'exécution de l'arrêté municipal.

LE COMMERCE MULTI-SERVICES

Les travaux se poursuivent... Le doublage intérieur est terminé, la réfection de la façade est en cours, les menuiseries extérieures sont en place et le carrelage est posé. Le planning de travaux étant respecté, nous pouvons espérer une ouverture en novembre.

Nous avons le plaisir de vous présenter la future gérante de ce commerce, Madame Isabelle ARLOT, habitante du canton, et désireuse de s'investir dans la vie de notre village.



AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE LESPINASSE ET DES ABORDS DU CIMETIÈRE

L'entreprise EUROVIA, et ses sous-traitants, terminent actuellement le chemin piétonnier, l'aménagement des places de parkings du cimetière. À l'intérieur du cimetière, une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite a été créée. L'accès au nouveau cimetière est en cours de finition. Rassurez-vous, les cimetières seront accessibles pour la Toussaint. L'enrobé de la route de Lespinasse sera réalisé et pris en charge par le Conseil Départemental dans les prochains mois.



Abords du cimetière

Rampe d'accès

Parking

POINT SUR LA DISSIMULATION DES RÉSEAUX ET L'ARRIVÉE DU TRÈS HAUT DÉBIT

L'entreprise CEGELEC termine la dissimulation des réseaux par le branchement de tous les boîtiers extérieurs. Les anciens câbles sont déposés. Le nouvel éclairage public va être installé sur la traversée du bourg, sauf sur le carrefour central où un candélabre est installé provisoirement sur la Place de l'église.

Après renseignements pris auprès du SIEL, les chambres et gaines sont installés et il a été confirmé que le déploiement de la fibre optique devrait débuter très prochainement. Nous espérons une mise en service au premier trimestre 2016.

ÉLAGAGE

La Mairie rappelle que pour assurer une meilleure sécurité, chaque propriétaire est tenu de procéder à l'élagage de ces arbres en limite de propriété (le long des voies communales et départementales). L'élagage des arbres reste à la charge du propriétaire.

ÉLECTIONS RÉGIONALES

Les élections régionales sont organisées dans le cadre des nouvelles régions suite à la loi du 16 janvier 2015.



Elles auront lieu les dimanches 6 et 13 décembre 2015.

CARNET ROSE ... BLEU BLANC...

Bienvenue aux nouveaux nés, et félicitations à leurs parents !



Livia COING
née le 29 juin
« Les gatilles »



Sacha THIVANT
né le 10 juillet
« Les Gatilles »



Théa MEMBRÉ
née le 15 juillet
« Fenouille »

Tous nos vœux de bonheur!

Pauline PICARD et
Adrien LASSAIGNE
le 5 septembre



LES ACTIONS DU CCAS

Comme l'année dernière, de nombreux fruits et légumes ont été distribué par le CCAS. Le Conseil Municipal et le CCAS remercient ces jardiniers pour leur générosité.

Le CCAS informe les aînés que le traditionnel repas aura lieu **le samedi 23 janvier 2016, à 12h00, à la salle d'animation Maurice Thévenoux**. Ce repas concerne les personnes de plus de 65 ans. Une invitation sera envoyée mi-décembre.

Le CCAS reconduit pour l'année scolaire 2015-2016 sa participation au coût d'inscription au Centre de Loisirs « La Clef des champs », pour les enfants scolarisés à CHANGY, à hauteur de 1 € par demi-journée et par enfant.

Nouveauté !!

À partir du 1^{er} octobre, vous pouvez déposer vos bouchons plastiques au dépôt de pain BAYON, au profit des associations « Le Père-Noël du Lundi » et « Les Bouchons d'amour »



A VOS AGENDAS !!

- Dimanche 11 octobre 2015 : Thé dansant organisé par le Club de l'Amitié
- Samedi 21 novembre 2015 : Soirée dansante organisée par le Comité des Fêtes
- Vendredi 11 décembre 2015 : Marché de noël organisé par le Sou des écoles
- Samedi 12 décembre 2015 : Distribution des sapins par le Comité des Fêtes
- Samedi 19 décembre 2015 : Concours de tarots organisé par La Boule Changynoise